

La médiation

[Commune de Retiers](#)

Un **conflit** entre voisins, un véhicule gênant ou empêchant le passage des piétons, un stationnement abusif...

Bien souvent, un sourire, une discussion désamorcent les tensions et suffisent à régler une situation tendue. N'hésitez pas à discuter du problème avec la personne concernée. Si malheureusement cela ne suffit pas, la **Mairie de Retiers** est **disponible** pour une première approche afin d'apaiser les tensions et faciliter le bien vivre ensemble.

Mairie de Retiers

19 rue Georges Clémenceau

35 240 Retiers

02 99 43 51 41

mairie[□]retiers fr

rgba(255,255,255,1)